

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

No 136

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-membres : 7 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056)

Janvier 1974

Dans notre numéro de septembre 1971, nous avons sans le savoir devancé l'Académie française, qui s'est prononcée l'an dernier pour *flottement* des monnaies, et non « flottation » (néologisme inutile) ou « flottaison » (qui a un tout autre sens). Saluons cette victoire du bon sens...

Super-

Un de nos lecteurs a rencontré ces trois variantes : les super-Grands (*L'Express*, Paris) ; les supergrands (*Journal de Genève*) ; les Super-Grands (*Le Monde*). Quelle est la bonne ?

Ce préfixe de renforcement était déjà utilisé au début du XVIII^e siècle dans le langage de la réclame, avec des adjectifs. Exemple : super-fin. Puis on en vint aux substantifs : super-chocolat. Du langage publicitaire, «super» est passé à notre époque dans celui de la presse : un super-champion ; les difficultés financières ont donné lieu à «super-budget» et à «super-impôt». L'atome a engendré la «super-bombe».

(*Défense du français*, No 136, janvier 1974)

Super- (suite)

On voit que l'usage est de mettre un trait d'union lorsque «super» marque un caractère occasionnel, spécial (on peut hésiter entre «super-Grands» et «Super-Grands», mieux équilibré pour l'œil).

En revanche, le préfixe s'est intégré pour former plusieurs mots récents d'usage courant, comme superstructure, supercarburant.

Pour ce dernier terme, la France a un diminutif (du super), alors qu'en Suisse romande et en Belgique on dit «de la super» (adjectif invariable, familier, qui s'oppose ici à «normale»).

(*Défense du français*, No 136, janvier 1974)

Rues piétonnes

Un journal français rappelait récemment qu'il existait déjà des sentiers *piétons* (par opposition aux chemins *muletiers*) bien avant que les urbanistes ou les municipalités n'eussent prévu de réserver des rues aux seuls piétons. Et de citer Hugo décrivant un portail à trois entrées : «La porte cochère, très grande, au milieu ; à droite la porte chevalière, moindre ; à gauche la porte piétonne, petite...»

Pourquoi ne pas «réactualiser», en effet, cet adjectif oublié ? «Rue piétonne» est plus élégant que «rue piétonnière», qui a déjà fait une apparition heureusement timide.

(*Défense du français*, No 136, janvier 1974)

« Projection »

Dépêche U. P. I. dans la presse romande du 2 janvier : «Des estimations sur ordinateur laissent prévoir que la coalition que dirige Mme Golda Meir obtiendra 41,9 % des suffrages exprimés, contre 27,1 % au Likoud. Cette *projection* portait sur les résultats enregistrés dans 1572 des 4100 bureaux de vote.»

Pour comprendre, il faut savoir que dans le jargon de l'informatique, on croit devoir appeler «projection» une prévision, ou une extrapolation. C'est du franglais d'ordinateur.

(*Défense du français*, No 136, janvier 1974)

Thé « noir »

L'auteur d'un reportage sur le pays de Galles parle du «rite du thé *noir* non sucré». S'agit-il d'un thé effectivement très noir... ou du germanisme bien connu chez nous qu'est la traduction littérale de *Schwarztee* ?

C'est en effet par ce mot que l'allemand désigne le thé, par opposition aux boissons tirées d'autres plantes ; exemple : *Pfefferminztee*, qui se traduit en français par infusion de menthe (et non *thé* de menthe).

(*Défense du français*, No 136, janvier 1974)

Azimut

A propos de l'expression «tous azimuts», que nous pensions pouvoir attribuer, «sauf erreur», à De Gaulle (No 135), un confrère de Paris nous donne ces intéressantes précisions : «C'est le général d'armée Ailleret qui avait mis cette expression à la mode, en écrivant dans la *Revue de défense nationale* de décembre 1967 un article intitulé «Défense *dirigée* ou défense *tous azimuts*». L'expression s'emploie en effet en balistique. Ainsi appliquée à la défense en général, elle a fait florès, avec l'écho de tous les commentateurs, spécialisés ou non, qui la mettent en effet, aujourd'hui, à toutes les sauces.»

(*Défense du français*, No 136, janvier 1974)